

RAPPORT D'ACTIVITE

JUILLET 2019 - JUILLET 2020



Élaboré par le Comité d'Animation et de Coordination du Codev

Sommaire

Préambule	4
Déroulé des activités	5
Groupe développement économique et touristique	6
Groupe culture et sport	7
Groupe petite-enfance, enfance, jeunesse, personnes âgées, solidarités	8
Groupe environnement, mobilité, énergie, habitat	9
Elaboration des documents-cadres : le règlement intérieur et la charte des bonnes pratiques	10
Evaluation du fonctionnement du CoDev et perceptions par ses membres	10
Lancement d'un débat citoyen : le livre blanc des métamorphoses	10
Notes	11

Préambule

Installé le 1^{er} juillet 2019, le conseil de développement (CoDev), qui constitue l'instance de démocratie participative de la Communauté d'agglomération a pour objet de favoriser le dialogue et la concertation entre l'agglo, les citoyens et les acteurs du territoire.

Au lendemain de son installation, le CoDev a été saisi par le président de la Communauté d'agglomération, pour établir un premier bilan du projet de territoire. A ce titre, les quatre groupes de travail se sont penchés sur l'étude et l'analyse des projets et documents stratégiques portés par l'agglo. Les résultats synthétiques des travaux sont déclinés dans ce rapport d'activité juillet 2019 – juillet 2020, qui sera présenté et débattu au sein du conseil communautaire du 4 novembre 2020. Les travaux en groupe et en plénière ont été l'occasion pour le CoDev de s'interroger sur son positionnement vis-à-vis des instances communautaires et d'expérimenter différentes modalités de fonctionnement.

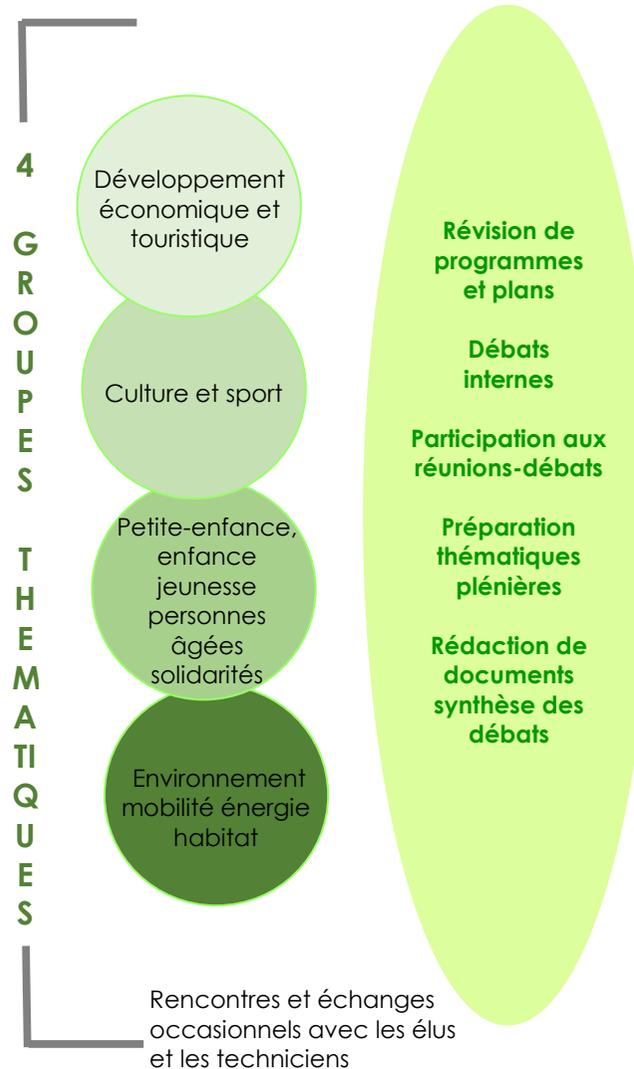
Ce rapport synthétise les activités du CoDev entre juillet 2019 et juillet 2020. L'ensemble des résultats des discussions, la restitution du séminaire mobilité, les statistiques sur le fonctionnement du CoDev, l'approche développée par le CoDev dans ses modalités de réflexion, sont développés dans le rapport d'initialisation.

Déroulé des activités

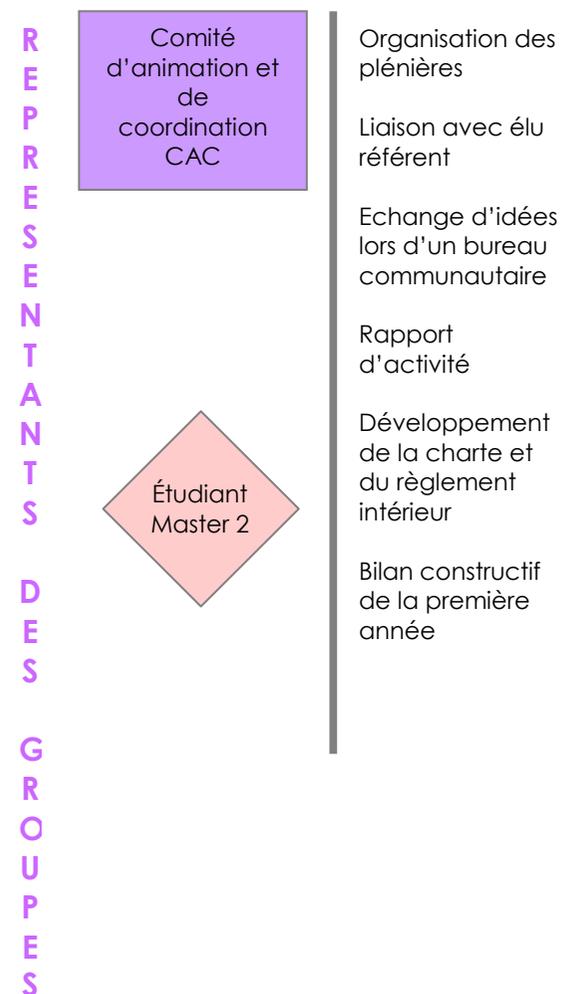
7 PLÉNIÈRES

01/07/2019 Installation du CoDev et élection de la présidence	
16/07/2019 Présentation du fonctionnement et du calendrier de travail	18/12/2019 Plénière de travail médiathèque, politique culturelle et sportive
12/09/2019 Information et appropriation des compétences de l'agglo en présence des techniciens	31/01/2020 Plénière de travail pôle jeunesse
23/11/2019 Atelier « mobilités »	26/02/2020 Plénière de travail PLH et questionnaire Delta Sud

REUNIONS MENSUELLES



REUNIONS MENSUELLES



Regard sur le schéma de développement économique (SDE)

Constat :



- ✓ Cadre cohérent pour un large éventail d'actions.
- ✓ Processus d'élaboration qui peut être qualifié d'exemplaire (ateliers participatifs).

Identification des points de vigilance



- ✓ Une certaine fragilité est perçue quant à la mise en œuvre du plan d'actions envisagé, au regard de l'adéquation des moyens aux objectifs visés.
- ✓ Les outils de pilotage de la mise en œuvre du plan d'actions doivent être définis et mis en place, avec un volet particulier concernant la gouvernance des partenaires.
- ✓ L'évaluation des mesures doit retenir comme préoccupations systématiques l'incidence territoriale des mesures déployées et leur contribution à des approches transversales.

Thématiques pour la collaboration avec le CODEV



- ✓ Les nouvelles énergies dont notamment la ZAE orientée bois (actions 3 et 10).
- ✓ Les deux dispositifs contractualisés (action 4) « Action Cœur de Ville » et « Bourg Centres » du fait de leur fonction de centralité pour le territoire et la nature transverse de leurs mesures.
- ✓ L'économie sociale et solidaire (action 5).
- ✓ La production agricole (actions 8 et 9).
- ✓ Le tourisme (de façon globale au-delà des actions 6 et 7 du SDE).

Regard sur l'extension de la zone d'activité économique Escoubetou 2 à Verniolle

Constat



- ✓ Rencontre avec M. Didier Kuss, directeur de l'Agence Ariège Attractivité (AAA), partenaire, ainsi que M. Roger Sicre, président de l'agglo.
- ✓ Contribution : participation à la structuration et au contenu des questionnaires pour l'enquête sur les besoins des entreprises du site Delta Sud en matière de services communs mutualisables et de services aux collaborateurs.

Identification des points de vigilance



- ✓ S'assurer de l'adhésion des acteurs à la dynamique d'animation du territoire.
- ✓ La confusion des rôles des intervenants (agglo, AAA, Ad'Occ, CCI) pour l'animation de la zone Escoubetou affaiblit la lisibilité par les entrepreneurs.
- ✓ La commercialisation d'Escoubetou 2 aurait mérité d'être accompagnée d'un document promotionnel de la zone et de son territoire.

Thématiques pour la future collaboration avec le CODEV



- ✓ L'animation du tissu économique en aval de l'opération ZAE Escoubetou 2.

Regard sur le projet global culturel et sportif à construire sur l'agglo

Constat



- ✓ La culture et le sport n'apparaissent que fort peu en tant que programmes autonomes dans le projet de l'agglo mais plutôt en tant qu'outils au service d'autres préoccupations, activités ou secteurs.
- ✓ Ces deux domaines constituent des éléments transversaux et structurants des politiques publiques, au sein des communes et entre elles. Ils devraient être des outils d'unification du territoire.

Identification des points de vigilance



- ✓ Manque de lisibilité / visibilité du programme culturel et sportif de l'agglo avec une faible explicitation de l'objet, des missions et des contextes des équipements existants aussi par un éparpillement de la répartition / partage des équipements et des activités culturelles et sportives entre les diverses compétences de l'agglo et l'absence apparente de transversalités entre les diverses compétences.
- ✓ La centralisation apparente des initiatives sur la ville de Foix et une information trop parcellaire sur les activités et initiatives culturelles, privées, associatives et communales, prises dans les autres communes que Foix.
- ✓ Évaluer le secteur d'activité de la culture et du sport en termes économiques et financiers (poids financier, emploi...) et analyser les tutelles et les financements en allant des collectivités territoriales à l'Etat et du public au privé.

Thématiques pour la future collaboration avec le CODEV



- ✓ Définir une identification contextuelle et transversale des activités culturelles et sportives propres à la CAPFV
- ✓ Identifier les activités culturelles et sportives propres aux communes et leurs articulations avec les initiatives de la CAPFV ;
- ✓ Identifier les acteurs culturels et sportifs (communes, publics, privés, associatifs) du territoire de l'agglomération.
- ✓ Identifier les points forts et les points faibles de l'existant et des projets en cours sur la base des points précités ainsi que du vécu citoyen des membres du CoDev

Regard sur le projet de modernisation de la médiathèque intercommunale de Foix et le réseau des médiathèques

Constat



- ✓ Ce réseau de médiathèques est, outre l'école de musique, la seule ossature structurante culturelle en fonctionnement effectif d'agglo avec des atouts : un cohérent en termes d'aménagement du territoire, un outil de constitution de l'identité culturelle du territoire, du personnel qualifié, des moyens mutualisés, un travail en réseau renforcé mobilisant de nombreux bénévoles dévoués et favorisant le développement de partenariats.

Identification des points de vigilance



- ✓ La conception ancienne de la médiathèque de Foix ne répond plus aux exigences des différents publics en termes de qualité d'accueil et de diversité des services.
- ✓ Des disparités de fonctionnement et de moyens entachent l'exemplarité du réseau.

Thématiques pour la future collaboration avec le CODEV



- ✓ Analyse de la plurifonctionnalité de la médiathèque de Foix.
- ✓ L'identification et le questionnement des acteurs culturels du territoire de toutes les disciplines.

Regards sur le pôle jeunesse collaboratif

Constat

Le projet architectural étant déjà bien construit et avancé dans sa concrétisation au moment de la saisine du CoDev, la réflexion s'est concentrée sur le fonctionnement de l'équipement et la mise en œuvre opérationnelle de la politique Jeunesse.



- ✓ Notion de pôle collaboratif regroupant sur un même lieu tous les acteurs concernés.
- ✓ Valeurs de l'éducation populaire auxquelles se réfère le PAAJIP : dynamique collective d'émancipation des jeunes dans l'appréhension de leur environnement et une finalité de transformation sociale.
- ✓ Démarche de proximité, plaçant le jeune et la famille au centre des préoccupations.
- ✓ Inscription du projet porté par le PAAJIP dans les dispositifs jeunesse existants.

Identification des points de vigilance



- ✓ Pertinence de regrouper sur un même lieu tous les acteurs impliqués : valeur ajoutée pour les jeunes du territoire, possibilité de « travailler ensemble », éventuelles réorganisations des partenaires (suppression de doublons, complémentarités), modularité (chances d'agréger d'autres acteurs actuellement absents), effets de synergie entre équipements voisins (médiathèque, Estive, centre nautique, skate-park...).
- ✓ Exigences de confidentialité dans un concept d'espaces ouverts.
- ✓ Champ des services offerts - origine des publics ciblés (sociale, territoriale) – conditions d'accès à la gratuité des services – modalités d'animation (en autonomie ou en encadrement pédagogique).
- ✓ Prise en compte des sujétions de mobilité des jeunes publics.
- ✓ Accompagnement et soutien des jeunes dans une démarche citoyenne.
- ✓ Construction du projet jeunesse en fonction des réalités du territoire, des besoins et des demandes.
- ✓ Communication et sensibilisation : partenaires, professionnels et usagers.
- ✓ Cadres contractuels entre le PAAJIP et l'agglo, entre le PAAJIP et ses partenaires, articulation avec les autres communes du territoire (activité en antennes hors la ville de Foix).
- ✓ Possibilités d'actions transversales : articulations avec les politiques culturelle et sportive, initiatives intergénérationnelles.

Thématiques pour la future collaboration avec le CODEV



- ✓ Formalisation d'un projet associatif de fonctionnement de l'équipement avec sa déclinaison dans les conventions passées entre les structures partenaires et le PAAJIP.
- ✓ Renouvellement de la convention triennale PAAJIP / agglo qui arrive à échéance en 2020.
- ✓ Développement des articulations avec les services de la CAPFV, notamment en ce qui concerne les initiatives transversales (culture et sport, approche intergénérationnelle).
- ✓ Défi d'exemplarité du fonctionnement d'un équipement structurant pour le territoire.
- ✓ Question de la mobilité, maillage territorial.
- ✓ Suivi des actions déconcentrées du PAAJIP sur le territoire (antennes, actions « hors les murs »).

Regards sur trois documents de planification : le programme local de l'habitat (PLH), le plan global de déplacement (PGD), le plan climat air énergie territorial (PCAET)

Constat



- ✓ Ces documents sont complexes, et portent des enjeux majeurs de développement du territoire.

Identification des points de vigilance



- ✓ Comment porter un regard citoyen sur des documents complexes, sans être experts ?
- ✓ Comment rendre utile ce regard citoyen et proposer à l'agglo un angle de perception au service du développement du territoire ?



Thématiques pour la future collaboration avec le CODEV

- ✓ Mise en œuvre opérationnelle des plans et programmes de l'agglo.

Plan Local de l'Habitat (PLH)

Constat



- ✓ Les éléments de diagnostic de la situation afférente à l'habitat sur le territoire sont assez lisibles. Les dispositifs destinés à soutenir l'action publique et les initiatives privées sont très complexes et difficilement abordables.

Identification des points de vigilance



- ✓ Caractère opérationnel du plan d'actions.

Thématiques pour la future collaboration avec le CODEV



- ✓ Recensement des points sensibles à la mise en œuvre opérationnelle pour identifier des voies de résolution des problèmes rencontrés.
- ✓ CoDev = Plateforme de tests : lisibilité et pertinence des indicateurs, lisibilité de la présentation des acteurs et des dispositifs d'aide, ateliers thématiques et recensement de pistes exploratoires, « Randonnées Habitat ».

Plan Global de Déplacements (PGD)

Constat



- ✓ Les orientations que prendra l'exécutif de l'agglo seront des actes forts du programme politique de développement du territoire sur un sujet pleinement transversal.

Identification des points de vigilance



- ✓ Caractère opérationnel du plan d'actions.
- ✓ Temporalité : décision relative au périmètre de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité.
- ✓ Hiérarchisation des actions et moyens alloués en conséquence.

Thématiques pour la future collaboration avec le CODEV



- ✓ Écomobilité, expérimentation sur des formes innovantes de mobilité.
- ✓ Transports publics et prix de ces transports.
- ✓ Organisation des stationnements et des contournements de villes.

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) élaboré par le SCOT

Constat



- ✓ La traduction opérationnelle du plan n'est pas très lisible. Le positionnement de l'exécutif de l'agglo est attendu sur la traduction, dans son périmètre, du programme d'actions établi à l'échelle du SCOT.

Identification des points de vigilance



- ✓ Caractère opérationnel du plan d'actions.
- ✓ Ambitions et échéances, hiérarchisation des actions et moyens alloués en conséquence.

Thématiques pour la future collaboration avec le CODEV



- ✓ Recensement des points sensibles à la mise en œuvre opérationnelle.
- ✓ CoDev = Plateforme de tests.

Elaboration des documents-cadres : règlement intérieur et charte des bonnes pratiques

Rédaction du règlement intérieur

Il précise les modalités d'organisation et de fonctionnement du CoDev à travers :

- ✓ Objet et missions
- ✓ Composition et modification
- ✓ Organisation et fonctionnement
- ✓ Moyens et relations
- ✓ Dispositions diverses.

Rédaction de la charte des bonnes pratiques

Durant la durée de leur mandat, les membres du CoDev s'engagent à respecter les principes énoncés dans cette charte.

Evaluation du fonctionnement du CoDev et perceptions par ses membres

Bilan des enquêtes et des entretiens

Enquêtes (24)

Entretiens (7)



Résultats

Les conclusions ont permis la définition de grands principes qui serviront de fil conducteur quant à l'organisation future des travaux.

Les résultats des enquêtes et des entretiens font l'objet d'un rapport qui est disponible en téléchargement sur le site internet.

- ✓ Le rôle du CoDev
- ✓ La composition
- ✓ Le fonctionnement
- ✓ La durée du mandat et renouvellement
- ✓ Les thématiques de travail
- ✓ La communication
- ✓ Les relations avec l'agglomération
- ✓ Les relations avec les autres CoDev
- ✓ Les pistes d'amélioration
- ✓ Les perceptions et ressentis

Lancement d'un débat citoyen : le livre blanc des métamorphoses

Débat citoyen Covid-19, comment vivez-vous la période actuelle et comment imaginez-vous l'avenir pour notre territoire ?



Comment traversez-vous cette période ?
Qu'évoque cette période pour vous ?
Comment imaginer ce que certains appellent « le monde de demain », d'autres « le jour d'après » ?



